

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile va lancer un projet d'expérimentations pour une migration économique, inclusive et responsable pour répondre aux besoins de recrutements à horizon 2030**

**Paris, le 9 juillet 2021** – Véritable temps fort pour donner un coup de projecteur sur le secteur des particuliers employeurs et l'emploi à domicile, le [Congrès national de l'emploi à domicile](#) qui vient de se clôturer hier à Marseille a réuni de nombreuses personnalités politiques et intervenants de haut niveau. A l'approche de l'élection présidentielle, le secteur souhaite participer au débat national des prochains mois. **Ce congrès a été l'occasion de montrer la capacité d'innovation du secteur pour faire face aux défis démographiques et aux besoins de recrutement qui les accompagnent.** Selon le [dernier baromètre des emplois de la famille](#) sur les besoins en emplois et en compétences dans le secteur, **d'ici à 2030, un(e) salarié(e) sur deux en activité dans le secteur en 2019, sera en âge de liquider ses droits à la retraite. De ce fait, plus de 660 000 recrutements devront être réalisés à l'horizon 2030 pour compenser les départs en fin de carrière.** Ces départs massifs à la retraite concerneront tous les territoires, avec plus ou moins d'intensité.

C'est dans ce contexte **qu'Ipsos a mené une étude auprès de particuliers employeurs sur le rôle d'intégration du secteur de l'emploi à domicile en France.** Interrogés sur leur appréciation de l'emploi à domicile, 97% des particuliers employeurs affirment qu'il est utile socialement. **Huit particuliers employeurs sur dix indiquent en outre que le secteur répond à des besoins d'accompagnement non couverts, notamment dans les territoires ruraux.** L'emploi à domicile est largement reconnu comme un secteur créateur d'emplois (94%). Les particuliers employeurs soulignent le fait qu'il permet aux salariés de faire leurs premiers pas sur le marché du travail (70%), de développer des compétences importantes sur le marché du travail (55%), et qu'il propose des emplois stables (59%). Enfin, **le secteur de l'emploi à domicile est reconnu comme étant un facteur d'intégration pour les personnes d'origine étrangère ou étrangères (64%), valorisant la diversité des salariés (58%).**

**Annelore COURY, Conseillère sociale de l'Elysée,** a notamment souligné « *le dynamisme du dialogue social qui prévaut dans le secteur, avec des avancées sociales majeures comme la nouvelle convention collective de branche, la prévoyance et la santé au travail. Sur la question du projet d'expérimentations pour une migration inclusive et responsable, cette dernière a souligné qu'il s'agit d'un enjeu majeur et que tout ce que fera le secteur dans ce domaine sera observé avec attention.* »

Dans cette perspective et pour faire face à des besoins de recrutement grandissants liés au vieillissement de la population, **le secteur s'est engagé à lancer prochainement un projet d'expérimentations pour une migration économique, inclusive et responsable dans nos territoires.**

**Pour Marie Béatrice LEVAUX, Présidente de la FEPEM :** « *Nous nous engageons aujourd'hui pour lancer un laboratoire d'expérimentations pour une migration inclusive et responsable dans ce nouveau monde post-Covid qui témoigne de la diversité humaine. S'engager dans les "trente audacieuses" est une façon de tisser des liens humains par l'intégration. C'est engager un parcours d'humanité où chaque personne est unique, compétente et utile. Dès la rentrée, nous préparerons les conditions d'installation d'un laboratoire expérimental avec la ville de Marseille.* »

**A propos de la FEPEM**

La FEPEM est l'organisation socioprofessionnelle représentative des particuliers employeurs qui contribue à structurer le secteur de l'emploi à domicile entre particuliers depuis 70 ans.

Elle représente les 3,3 millions de particuliers qui emploient à domicile plus d'1,4 million de salariés – plus de 5 millions de personnes qui constituent une véritable société civile organisée au service de l'intérêt général. Le secteur de l'emploi à domicile constitue la réponse aux besoins de vie du quotidien (garde des enfants, entretien de la maison, assistance auprès de personnes âgées ou en situation de handicap...), et organise l'emploi de proximité qualifié et solidaire.

En savoir plus : [www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)

**CONTACT PRESSE :**

**Jean-Christophe GOUX**

[jcgoux@fepem.fr](mailto:jcgoux@fepem.fr)

Tél. : 06.11.73.41.02